



Procès Verbal du Comité Directeur Du 7 Décembre 2016

Présents : A. Tournier-Lasserre - T. Chevot - P. Bonnamy- A. Mahieu - JM Pegain - I.Ruscade - JP Lunel- S.Lemaire - P. Chedeville - D.Brel- M.Boufarcha

Excusés : P.Boschiero - M.Gnahore - A.Riviere - M.Kerbiriou- D.Eisenstein -S.Galle - D. Laborde- A.Bernard- P. Celestin

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du mois de novembre.
- Assemblée générale du 10.12
- Compétitions hivernales
- Matériel - Minibus
- Stages divers
- Formations et prorogations
- Questions diverses

• Approbation du Procès-Verbal du mois d'octobre :

Sans observation particulière, le procès-verbal du mois de novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

• Assemblée générale du club:

La Présidente rappelle que l'assemblée générale du club aura lieu le samedi 10 décembre à la salle St Exupéry à 18h30. A ce jour, 55 personnes ont répondu favorablement et environ une vingtaine a laissé un pouvoir.

Trois candidats seront présentés pour les élections : André Mahieu, Sylvain Lemaire et Patrick Veyrat. La secrétaire du club étant absente exceptionnellement, c'est I.Ruscade qui sera à l'accueil des licenciés afin de réaliser le pointage des présents.

Le déroulé de l'Assemblée est traditionnel : Accueil- Interventions Présidente, Trésorier, Rapport sportif - Récompenses - Cocktail

Pour les récompenses, les divers athlètes jeunes et les athlètes qualifiés aux championnats de France recevront un cadeau.

Pour le buffet, André Mahieu se rendra à Auchan pour récupérer les marchandises. Pour l'installation de la salle, la Présidente et Patrick Bonnamy seront présents à compter de 17h00.

Me le Maire, Mr le 1^{er} Maire Adjoint/ Président du CD91, Mr le Maire adjoint des sports et le directeur des sports ont été invités à cette assemblée. Aucune réponse à ce jour n'a été spécifiée.

Il est constaté que le week-end est chargé par les compétitions : championnats départementaux épreuves combinées ca-ju-es-se à l'Insep et be-mi à Viry : les athlètes arriveront donc certainement en retard pour ceux qui y participent.

•Compétitions hivernales :

Les premières compétitions hivernales ont commencé au mois de novembre.

Notamment le cross : Le Cross de Hyères où Benjamin Thomasset a terminé 2^e parmi les minimes français et Nicolas Jambou, également en junior (ce cross était sur invitations).Le Cross du Val de Marne où de très bons résultats pour le groupe de Mustapha ont été réalisés. Le cross de Lisses a permis aux groupes des jeunes de commencer leur saison où notamment Ambre Lacroix a fini 1^{ère} en minime et l'équipe seniors hommes a fini à la 3^e place (cela faisait bien longtemps qu'une équipe senior n'avait pas terminé sur un podium en cross).

Le 11 décembre aura lieu le cross de Sucy pour les tous petits : EA-PO.

Puis au mois de janvier, le championnat départemental aura lieu à Draveil sur la base de Loisirs. La sécurité dans le cadre du plan vigipirate sera difficile à assurer et le CD91 demandera aux clubs de fournir des personnes pour la sécurité, en plus des jurys. Cela sera compliqué car les entraîneurs et les jurys, qui sont des dirigeants la plupart du temps, sont déjà sur le terrain. La préfecture ne dérogera pas aux mesures de sécurité décidées. Pour le club, il est proposé de monter la vieille la tente afin que cela soit plus pratique pour le matin, notamment les jeunes. Mustapha propose deux personnes pour réaliser l'accueil des parents et des jeunes.

Pour les compétitions en salle, les championnats ont également débuté : les championnats de l'Essonne individuels où la participation et les résultats ont été de qualité pour le club. Les championnats d'épreuves combinées les 10 et 11 décembre et les championnats de sprint-et sprint long du 17 décembre seront les dernières compétitions avant la trêve de Noël. Jean Michel Pegain constate qu'il n'y a pas de Lifa es-se en salle cette saison, ce qui réduit le nombre de compétitions pour se qualifier. La date des championnats de France espoirs nationaux étant assez tôt dans le calendrier, cela doit être une des raisons pour ne pas superposer les compétitions. Il sera remonté à la lifa la difficulté que cela pose pour les athlètes. (il aurait été possible de faire cette compétition le week-end des 4 et 5 février malgré tout), même s'il y a un meeting lifa organisé mais qui se retrouve trop tard par rapport aux qualifications.

Pour les championnats départementaux en salle à l'Insep et à Fontainebleau, il est rappelé que les entrées sont filtrées dans le cadre de la sécurité, tous les participants et accompagnateurs doivent être signalés pour pouvoir rentrer dans les sites de compétitions.

Il est rappelé aux entraîneurs que pour les championnats départementaux de cross les engagements devront être transmis à la secrétaire avant les vacances afin que ceux-ci

soient réalisés dans les temps. Il est important que pour les jeunes, les inscriptions correspondent aux présents, car on ne peut engager tout le monde pour avoir que le tiers ou la moitié des présents (le coût n'est pas négligeable à chaque compétition).

• Matériel et Minibus :

Le local matériel rangé par Thérèse Chevot et Irène Ruscade doit rester en ordre, donc chaque entraîneur doit suivre ses athlètes pour faire respecter les lieux.

La commande du matériel a été faite, une partie a déjà été livrée : petites haies, anneaux de lancer, cordes à sauter, médecine ball ... Il reste de nombreux médecine balls à livrer par la société.

La tente pour le cross doit être nettoyée et rangée après chaque cross. Le chariot qui permettait de transporter la tente n'est plus dans le local et personne ne l'a retrouvé.

Pour le bureau et le club house, même s'il est accepté que les athlètes mettent leurs affaires du fait des vols possibles, ceux-ci ne sont pas un vestiaire et il est demandé que les derniers qui quittent les salles remettent en état le matériel et les chaises pour les suivants : respect des lieux.

Le minibus doit lui aussi être entretenu par les usagers ; c'est à l'entraîneur à vérifier après chaque déplacement de la propreté du véhicule. Il sera mis en révision et en changement de deux pneus d'ici la fin de l'année.

• Stages divers:

Un point est fait sur la participation des athlètes aux deux stages du comité départemental pendant les vacances de Noël : 15 athlètes ont été invités, 7 athlètes y participeront : un au stage demi-fond à Chamarande , six au stage sprint sauts à Reims. Il est constaté que le CD 91 demande que la prise en charge soit versée directement par le club et non par les athlètes ; à chaque athlète à voir avec son propre club pour le remboursement.

Le CD a mis cette procédure en place, comme la lifa, car de nombreux athlètes ne payaient pas ou très tardivement. Le comité directeur évoque ce fonctionnement : même si on comprend les raisons de ce processus, il sera demandé au CD qu'il envoie en amont les athlètes invités afin que celui-ci puisse donner un accord. En effet, certains athlètes ne sont pas forcément très assidus à l'entraînement, d'autres ne pourront pas prendre en charge les frais,... Ce qui évitera de mettre au pied du mur le club concerné, apprenant en même temps que l'athlète son invitation et pensant bien souvent que le club prendra en charge les frais du stage.

Un stage pour la préparation des Championnats de France de Cross aura lieu à Angers en février ; il sera réservé aux qualifiés à ces championnats.

A cette période, il sera donc étudié les éventuels participants du club.

•Formations et prorogations:

Un point précis des formations et des prorogations sont réalisées notamment par Pascal Chedeville concernant les officiels en tant que référent club :

Un certain nombre doivent faire en 2017 des colloques ou des formations pour renouveler leurs diplômes. Les formations auront lieu :

- 7/01 : à Cergy Pontoise : lancers et sauts
- 5/03 : à Chatenay Malabry : Courses // Lancers et sauts
- En mars : Marche - courses et relais // Concours.

Pour les entraîneurs, certains aussi doivent réaliser des formations ou assister à des colloques, ou bien faire d'autres formations pour progresser dans leurs connaissances et évoluer dans leurs niveaux de diplômes.

•Questions diverses :

- **Licenciés** : A ce jour, 247 licences ont été passées sur le SI.FFA ; Il reste encore entre 10 à 20 personnes qui ne sont toujours pas à jour de leurs papiers malgré plusieurs relances de la part de la secrétaire et des entraîneurs. Ces athlètes ne peuvent donc pas faire de compétitions. A compter de janvier, ces diverses personnes ne pourront plus s'entraîner au sein des groupes d'entraînement.

-**Convention UNSS** avec le collège Daudet de Draveil : La convention proposée est en cours de validation auprès du principal du collège, mais surtout elle doit être validée d'ici la fin de l'année au conseil d'administration de l'établissement pour une mise en œuvre en début d'année en janvier.

-**Organisations** : Les championnats de France de relais Unss auront lieu à Montgeron les lundi 12 et mardi 13 juin ; l'organisation de cette manifestation pourrait poser quelques problèmes pour l'entraînement du lundi soir.

Le club va se porter candidat à l'organisation d'une compétition lifa au mois de juin : les championnats régionaux cadets et juniors.

Le 33è meeting qui aura lieu le 14 Mai a été validé par la FFA mais également par la Fédération Européenne d'Athlétisme.

La séance est levée à 21H55

**Le prochain comité directeur aura lieu le mercredi 4 Janvier 2017 à 20h00
Au bureau du club.**

Bonne fêtes de fin d'année à tous.